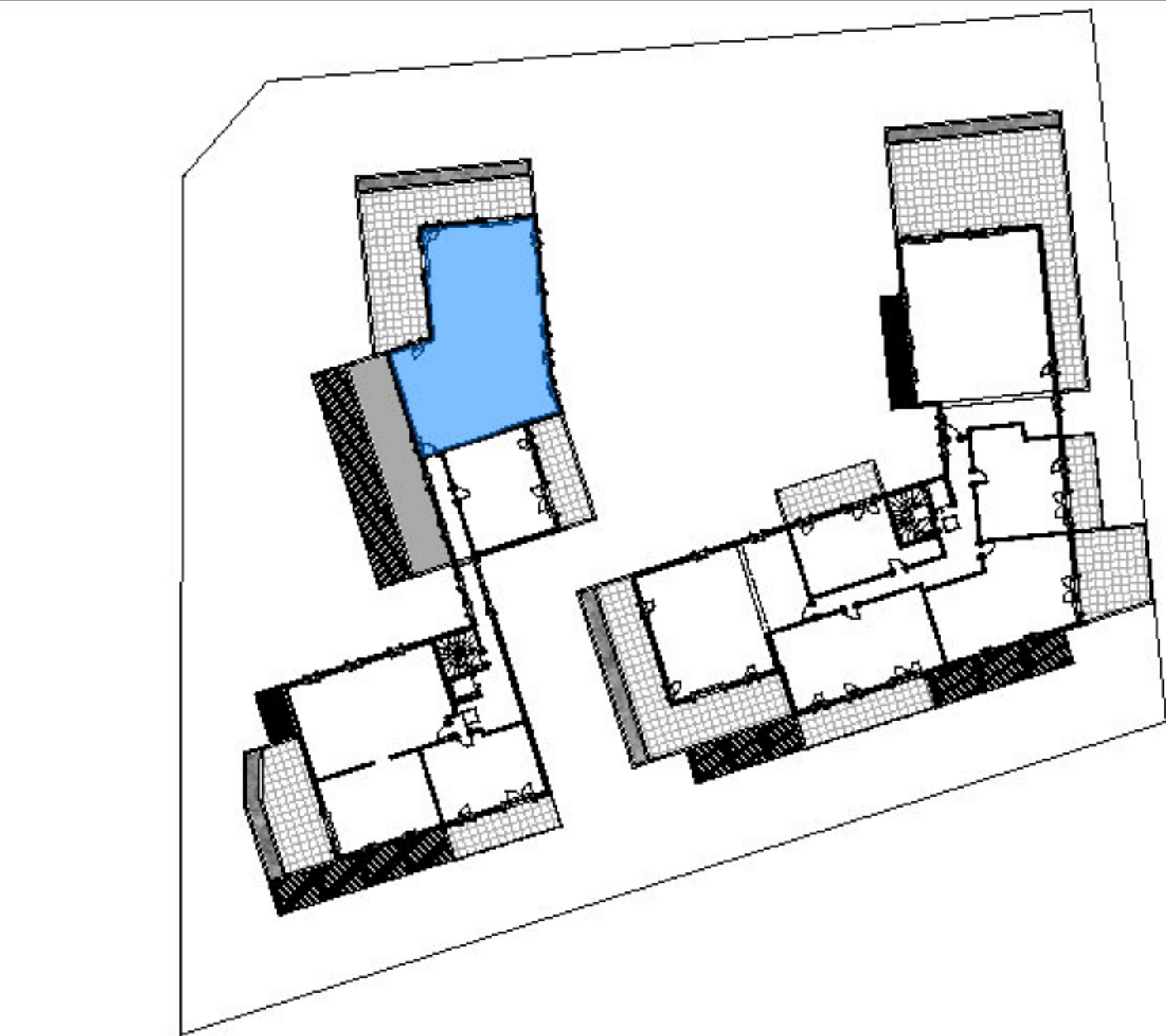




R+3	307
MUST	
T5	

TABLEAU DES SURFACES

Entrée	9,5 m²
Dgt.	9,6 m²
Séjour/Cuisine	45,1 m²
Chambre 01	15,3 m²
Chambre 02	10,6 m²
Chambre 03	12,1 m²
Chambre 04	11,6 m²
Salle de bain	6,4 m²
SDE/WC	4,9 m²
WC	4,3 m²
Rgt.	2,8 m²
Surface totale hab.	132,2 m²
Terrasse	68,9 m²

PLAN DE PRÉ-COMMERCIALISATION

NOTA : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques réglementaires, de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Tous les objets meublants, indiqués en pointillé ne sont pas fournis. Eviers non fournis. Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations ne sont pas tous figurés. Les accès aux extérieurs (jardins, terrasses, balcons, loggias) pourront présenter des différences de niveaux supérieures à 2cm pour des raisons techniques, conformément à l'arrêté du 24 décembre 2015 modifié le 23 mars 2016.

Fenêtre

Porte-Fenêtre

Baie Ouvrants à la française

Baie coulissante

Placard aménagé

Placard non aménagé

Tableau électrique

Module Thermique d'Appartement

Sèche-serviette

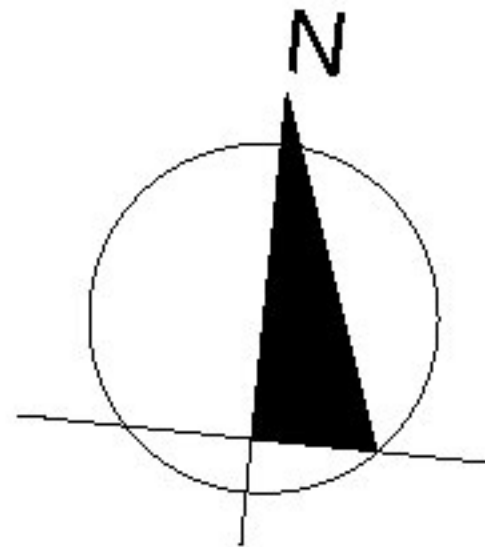
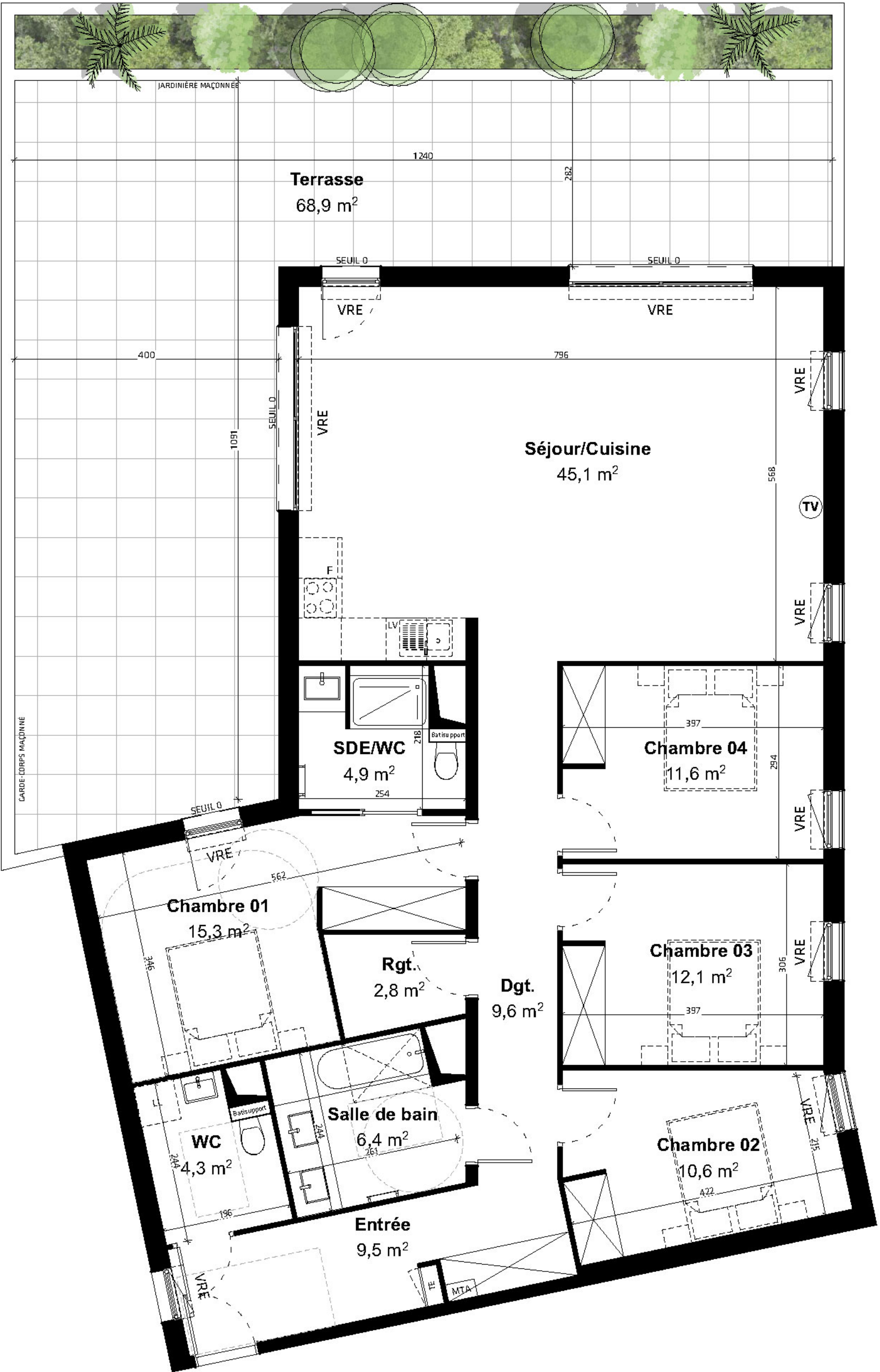
Gaine technique

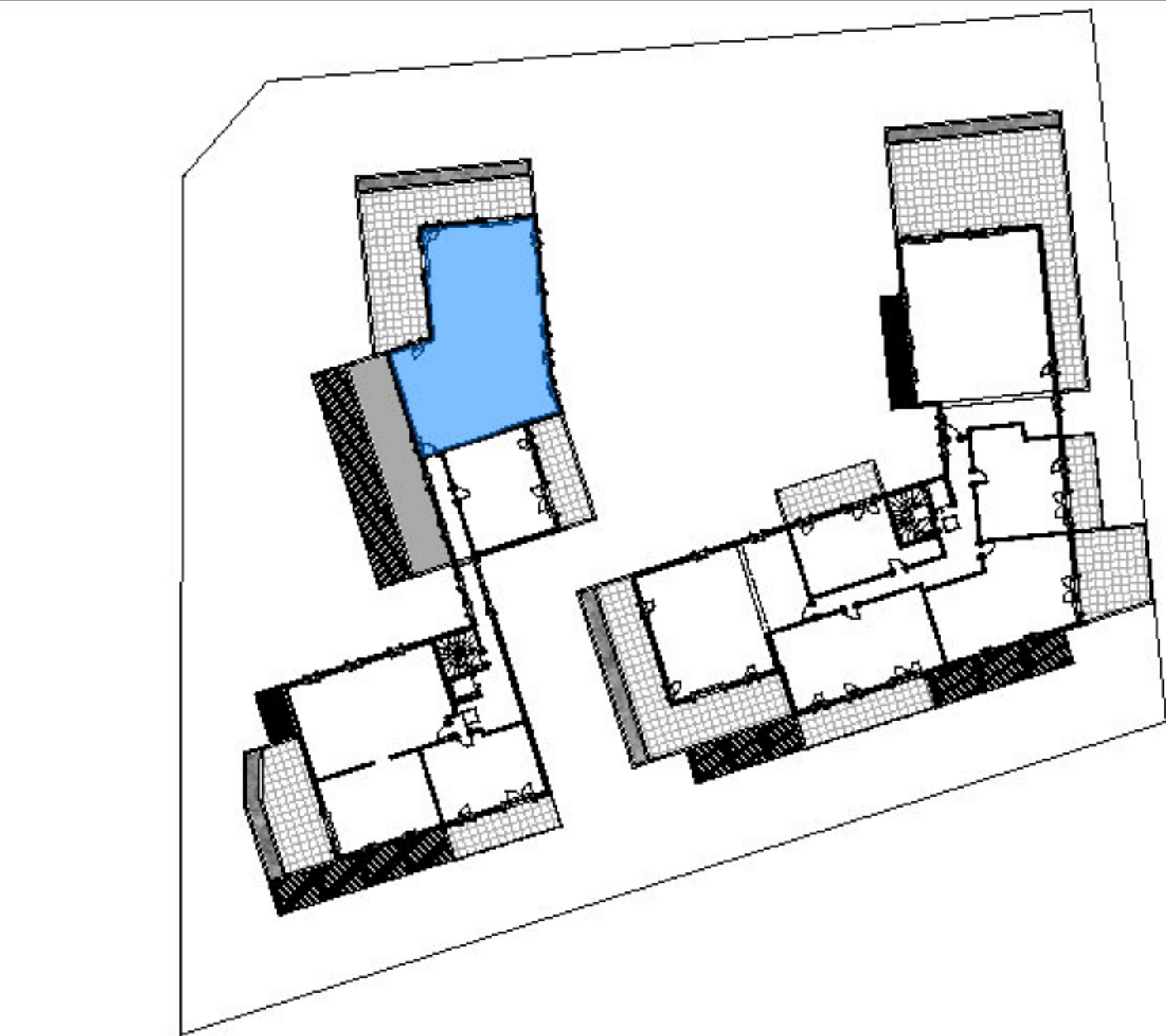
Faux-plafond

SEUIL 0 <2cm
SEUIL 1 <10cm
10cm <SEUIL 2< 25cm

PROVISOIRE

02/10/2025





R+3
MUST
T4

307

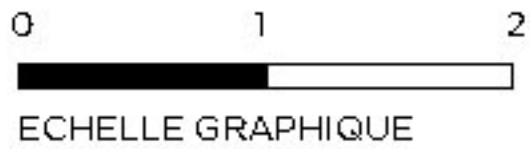
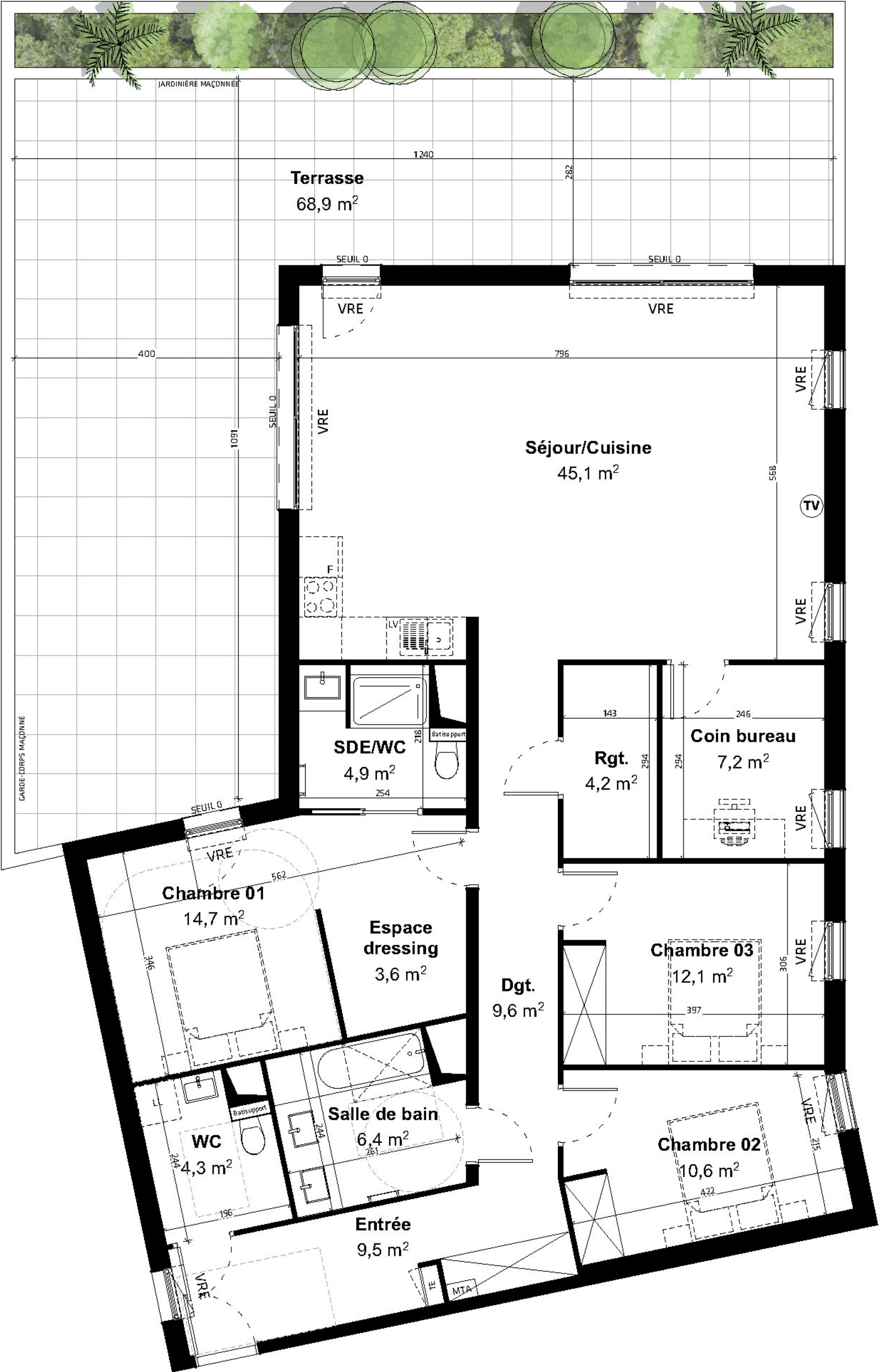
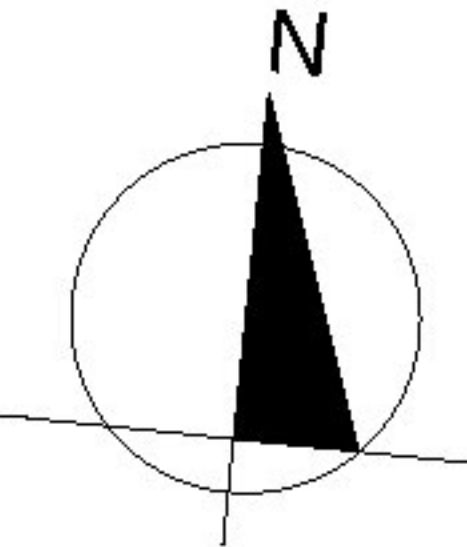
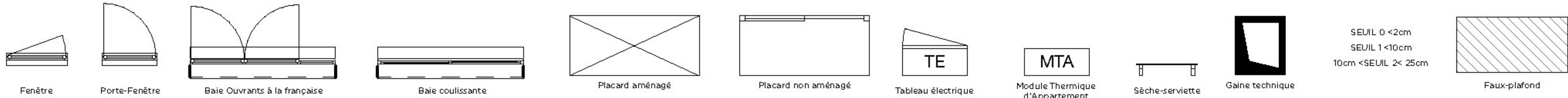
TABLEAU DES SURFACES

Entrée	9,5 m ²
Dgt.	9,6 m ²
Séjour/Cuisine	45,1 m ²
Chambre 01	14,7 m ²
Chambre 02	10,6 m ²
Chambre 03	12,1 m ²
Salle de bain	6,4 m ²
SDE/WC	4,9 m ²
WC	4,3 m ²
Espace dressing	3,6 m ²
Rgt.	4,2 m ²
Coin bureau	7,2 m ²
Surface totale hab.	132,2 m ²
Terrasse	68,9 m ²



PLAN DE PRÉ-COMMERCIALISATION

NOTA : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques réglementaires, de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Tous les objets meublants, indiqués en pointillé ne sont pas fournis. Eviers non fournis. Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations ne sont pas tous figurés. Les accès aux extérieurs (jardins, terrasses, balcons, loggias) pourront présenter des différences de niveaux supérieures à 2cm pour des raisons techniques, conformément à l'arrêté du 24 décembre 2015 modifié le 23 mars 2016.



PROVISOIRE

02/10/2025